

Qui, quoi, quand ?

Anne-Marie Charuest

collaboration spéciale

Il fallait que justice *soit faite!*

... Même en Nouvelle-France! Eh oui! La peine de mort et la torture ont fait partie du quotidien de nos ancêtres dès les débuts de la colonie. Notre conférencier de mars, Michel Barbeau, a démystifié le système judiciaire d'avant la Conquête de 1760 et nous a fait comprendre que malgré sa « simplicité », les gens n'avaient pas beaucoup de recours face à la justice et ceux qui voulaient en appeler de leur sentence devaient se rendre jusqu'en France pour se défendre! Cela nous a fait réaliser que notre système judiciaire contemporain est beaucoup plus complexe... mais également plus conciliant!

Un comité de toponymie *a vu le jour*

Durant l'hiver, les membres du conseil d'administration ont pris l'initiative de créer un comité de toponymie qui verra à faire ses recommandations aux villes que nous desservons. Cette visibilité accrue est nécessaire car le développement de nouveaux quartiers est l'occasion rêvée pour souligner la contribution de nos concitoyen(ne)s à la vie sociale et communautaire de notre région. Grâce à notre expertise, les nouveaux toponymes que proposera ce comité respecteront les normes d'attribution dictées par la Commission de toponymie du Québec et, selon le cas, nous permettront de mettre en valeur les gens qui ont contribué à leur façon à notre réalité d'aujourd'hui.

Le printemps nous apporte... *un encan silencieux!*

Pierre Lambert nous a concocté un encan qui se tiendra tout le mois d'avril au centre de documentation de la Société d'histoire. Quinze lots sont mis à l'enchère. Vous avez donc l'occasion rêvée de miser sur des livres sur Belœil, Mont-Saint-Hilaire (la Fête de la Pomme), la vallée du Richelieu, les Patriotes, Saint-Mathias, Saint-Jean, etc. Vous avez la possibilité de déposer votre mise au local tous les samedis après-midi (sauf le 19 avril). Les gagnants seront connus dans la dernière semaine d'avril.

... et une exposition *au Mail Montenach*

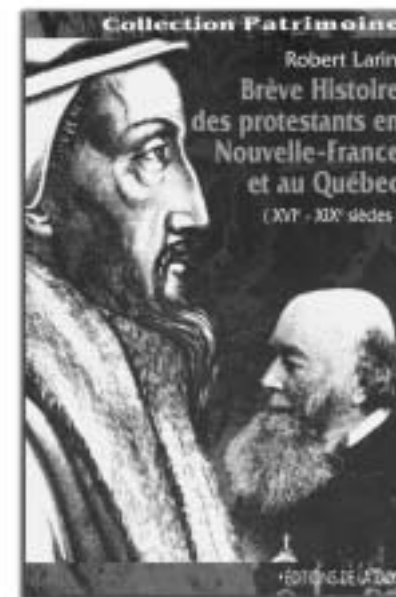
Du 21 au 25 mai prochain, votre Société d'histoire présentera son populaire kiosque d'information et encore cette année, nous comptons sur vous pour nous aider à faire la promotion de nos activités et de nos publications. Communiquez avec Benoit Béland afin de lui donner vos disponibilités au 467-9524 ou au beland.benoit@courrier.uqam.ca. Ces quelques heures que vous nous consacrez sont bénéfiques pour votre communauté.

Le Passeur

Société d'histoire de Belœil - Mont-Saint-Hilaire

Conférence d'avril 2003

LE PEUPELEMENT FRANÇAIS DU CANADA *(des débuts à 1760)*



Robert Larin, *Brève Histoire des protestants en Nouvelle-France et au Québec (XIV-XIXe siècles)*, Éditions de la paix, 1998, 206 p.

Robert Larin s'est principalement fait remarquer par ses conférences en France et au Canada ainsi que par de nombreux écrits en littérature jeunesse, en études littéraires, en histoire et par quelques articles sur les mathématiques. La Société généalogique canadienne-française, la Société historique de Montréal et la revue *Lurelu* en ont primé quelques-uns.

Après une vingtaine d'années d'enseignement Robert Larin est devenu historien, auteur et rédacteur à la pige. Détenteur d'un doctorat en histoire de l'Université de Montréal, il est aussi citoyen d'honneur d'Angliers (France, 1986), membre de l'Union des écrivains et écrivaines québécois, de l'Association internationale des études québécoises, de l'Association francophone pour le savoir et de l'Institut d'histoire de l'Amérique française.

Sa conférence traitera du peuplement de la Nouvelle-France en développant certains thèmes comme la politique coloniale de la France, l'exode des huguenots, le mercantilisme et l'envoi de « colons » déjà prédestinés à ne pas rester au Canada. Malgré tout ce qui le défavorisait, le mouvement migratoire de la France vers le Canada s'est quand même structuré selon deux grandes dynamiques: un mouvement colonisateur féminin d'une grande efficacité mais insuffisamment soutenu par la France, et une importante main-d'œuvre très mobile composée de jeunes hommes célibataires, souvent travailleurs ou soldats. En y regardant de plus près, et en comparant le peuplement du Canada avec celui d'autres colonies, on verra que ce qui tenait lieu de politique de peuplement, et qui reposait uniquement sur la valeur symbolique que la France attachait à la Nouvelle-France, a eu pour effet étonnant d'y produire les meilleurs résultats de tout l'empire colonial français.

La rencontre aura lieu lundi 28 avril 2003 à 20 h à la bibliothèque municipale de Belœil, 620 rue Richelieu. La conférence est rendue possible grâce à la collaboration de la Bibliothèque de Belœil.

AVRIL

2003

Vol. XX • Numéro 4

- 2 Le mot du président
- 3 En route pour l'histoire
- 4 Qui, quoi, quand ?



Nouveaux membres

Sylvain Laforest
Benoit Gingras

Date de tombée

Les personnes intéressées à publier un article dans *Le Passeur* sont priées de noter que la tombée est fixée au 3 mai 2003 au plus tard à midi. Veuillez communiquer avec Alain Côté au (450) 464-2132.

L'envoi de ce bulletin est rendu possible grâce à la collaboration de la

 **BANQUE
NATIONALE
DU CANADA**

Le mot du président

Alain Côté



**Bulletin d'information
publié huit fois par
année par la Société
d'histoire de Belœil -
Mont-Saint-Hilaire**

Case postale 85010
Mont-Saint-Hilaire
(Québec) J3H 5W1
Tél. : (450) 464-2132

Rédacteur en chef
Alain Côté

Collaborateurs
Anne-Marie Charuest
Alain Côté
Pierre Gadbois

Révision des textes
Michel Clerk
Suzanne Langlois

Réalisation graphique
Nicole de Passillé

Photocopies
Invitations Bel Ciel

Dépôts légaux
Bibliothèque nationale
du Québec
Bibliothèque nationale
du Canada

*Lectrices et lecteurs sont
invités à nous écrire leurs
commentaires*

Site internet
<http://www.cam.org/~shbmsh/>

Courrier électronique
shbmsh@cam.org



En route pour l'histoire

Pierre Gadbois



Le Vieux-Moulin



Le vieux-Moulin de Belœil vu du quai de
Mont-Saint-Hilaire, c.1915

Le bâtiment connu aujourd'hui sous le nom *Le Vieux-Moulin* n'a été un moulin que pendant une très courte période. Construit vraisemblablement en 1799 par le négociant Louis Marchand, c'est le seul bâtiment de type monumental à Belœil et l'un des rares spécimens dans toute la Vallée du Richelieu. Sauf pour la courte période où il fut transformé en moulin à vapeur, *Le Vieux-Moulin* a abrité une suite ininterrompue de marchands et commerçants qui l'ont utilisé comme magasin et résidence, mais surtout comme hangar.

Le bâtiment est devenu en 1855, la propriété de *La Société du Moulin à Vapeur de St-Mathieu de Belœil*. Fondée au moment de l'abolition du régime seigneurial qui avait imposé jusqu'alors l'utilisation obligatoire du moulin banal, la société, dirigée par le docteur Jean-Baptiste Allard de Belœil, réunit un nombre impressionnant de bourgeois, d'agriculteurs, de marchands et de membres des professions libérales de tous les villages environnants et principalement de Belœil et Saint-Hilaire. Ensemble ils ont créé ce qui devait être l'une des plus importantes sociétés commerciales de la région. Les actionnaires ont pris quelques mois pour transformer le bâtiment en moulin à farine et moulin à carder et ont retenu les services des firmes montréalaises Lacroix et frères, constructeurs de moulins, et Milne & Milne, ingénieurs en mécanique, pour la mise sur pied et la fabrication des principales pièces du moulin qui débuta ses activités au mois de juin 1856. Plusieurs ouvriers spécialisés se retrouvèrent alors à Belœil comme employés du moulin. Malheureusement, à peine un an plus tard, un accident tragique mit fin à l'entreprise. Le 7 juillet 1857, la chaudière du moulin à vapeur explosa, entraînant la mort de huit personnes qui se trouvaient à l'intérieur du bâtiment. Il s'agissait de la première tragédie d'importance à survenir à Belœil et son ampleur fut telle que le bâtiment conserve le nom *Le Vieux-Moulin* encore aujourd'hui.

Deux ans plus tard, la société vendit le bâtiment au marchand François Charland et il retrouva sa vocation première de hangar et de maison d'habitation. Au début du vingtième siècle *Le Vieux-Moulin* devint la propriété du maître de poste Louis Comtois et fut la première maison de poste d'envergure de Belœil. Ses propriétaires subséquents convertirent le bâtiment en édifice à logements et à bureaux. C'est alors qu'un incendie ravagea sa toiture. Les propriétaires résolurent de supprimer le toit et les murs pignons pour transformer le bâtiment dans le style *boite-carrée* alors en vogue à cette époque. L'architecte Hubert Chamberland sauva le bâtiment du pic des démolisseurs et c'est à lui que nous devons sa restauration dans un style qui s'apparente au style néo-classique de type monumental d'origine. Le bâtiment de plus de 200 ans, unique à Belœil et dont on ne retrouve qu'une centaine d'exemplaires au Québec, est le plus vaste bâtiment ancien non religieux en pierre de l'inventaire patrimonial de Belœil.

Le bénévolat



Logotype utilisé pour l'Année internationale des bénévoles du Québec en 2001

L'Assemblée générale des Nations unies a proclamé 2001 l'Année internationale du volontariat, désirant ainsi réaliser quatre objectifs : accroître la reconnaissance du volontariat; améliorer le soutien au secteur du volontariat; assurer la mise en réseau du volontariat par l'intermédiaire de la presse écrite, télévisée et les nouvelles technologies de l'information et de la communication; promouvoir le volontariat.

Chez nous, depuis plus de trente ans, la Société d'histoire partage avec le public les informations relatives à l'histoire de la région. Sans l'apport des bénévoles, il ne serait pas possible pour notre Société de créer dans le public une attitude attentive et respectueuse à l'égard des documents, souvenirs, lieux, événements et personnes ayant une valeur historique. Notre mission consiste à mettre en valeur notre patrimoine historique par la préparation d'expositions, par des publications ainsi que par des activités éducatives et culturelles.

Le monde du bénévolat a évolué malgré le manque de personnel et le sous-financement. Il devient important de la part de nos élus de nous apporter leur concours. Nos décideurs doivent apporter leur soutien afin d'assurer la survie du travail accompli et de permettre aux bénévoles de continuer de jouer leur rôle auprès de la population. Le travail volontaire représente une contribution appréciable envers le prochain et l'ensemble de la société.

L'excellent travail de nos bénévoles, soit au conseil d'administration ou pour mener à bien la direction des opérations ou celui de faire revivre le passé sous toutes ses formes, mérite reconnaissance et considération.